



MONVISO
BIOSPHERE



LE PARC NATUREL REGIONAL DU QUEYRAS

RECRUTE

UN(E) CHARGE(E) DE MISSION COORDINATEUR(RICE) DE LA GESTION DES ALPAGES ET DES FORETS

1. CONTEXTE

Le Parc naturel régional du Queyras qui s'étend sur 60 000 ha est constitué de paysage et de milieux d'altitude remarquables qui justifient son agrément depuis 1977. Ce cadre exceptionnel a conduit à la création de la réserve naturelle nationale Ristolas-Mont-Viso, qu'il gère également. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional anime également depuis plusieurs années 5 sites Natura 2000 (3 ZSC et 2 ZPS).

Les alpages et milieux ouverts constituent plus de la moitié de la superficie du Parc naturel régional du Queyras. L'activité pastorale, profondément ancrée, y tient une place prépondérante avec l'accueil de troupeaux transhumants en nombre. Le retour du Loup depuis près de 30 ans a nécessité d'apporter des réponses adaptées auxquelles le Parc a largement contribué. Pour autant, il s'avère primordial de poursuivre les efforts pour réduire la prédation lupine ainsi que les conflits d'usages avec la fréquentation touristique.

La forêt qui représente quant à elle, environ 40% des milieux du Parc, constitue un élément essentiel du paysage et elle assure des rôles multifonctionnels. Elle fait l'objet de multiples interactions entre usagers : forestiers, visiteurs, éleveurs, habitants, chasseurs, à l'origine de conflits.

Ces deux milieux emblématiques du territoire de haute montagne qui sont au croisement d'enjeux importants : écologiques, forestiers, paysagers, économiques et touristiques imposent de renforcer au sein du Parc une approche transversale, condition pour réussir à garantir leur préservation et de prévenir les conflits d'usages. Ces enjeux sont identifiés dans la stratégie de biodiversité du Parc, ainsi que dans la prochaine charte 2025-2040, comme des priorités devant bénéficier d'une attention particulière, en particulier dans le contexte de changement climatique.

2. EMPLOI

- ✓ Filière technique catégorie A
- ✓ Titulaire de la Fonction Publique Territoriale ou contractuel
- ✓ 35h hebdomadaires, horaires variables
- ✓ Rémunération : grille de la fonction publique territoriale, régime indemnitaire, avantages consentis au personnel
- ✓ Lieu de travail : Maison du Parc à Arvieux
- ✓ Télétravail possible selon le cadre en vigueur, en fonction des besoins de service
- ✓ Permis B (nombreux déplacements sur le terrain et dans le département)
- ✓ Bonne aptitude physique pour se déplacer en terrain difficile, en toute saison
- ✓ Prise de poste 06/01/2025

3. MISSIONS

En lien et dans une nécessaire transversalité avec les missions biodiversité, Natura 2000, agriculture et écotourisme, le(la) chargé(e) de mission devra :

Pour les alpages :

- ✓ Animer et coordonner la stratégie d'accompagnement du pastoralisme sur le territoire du Parc ;
- ✓ Encadrer la mission de médiation pastorale comprenant actuellement un agent permanent et deux agents saisonniers ;
- ✓ Contribuer à la recherche de financements pour consolider les moyens humains de la mission pastorale et développer des actions opérationnelles (montage de dossier de subventions, suivi, contribution aux remontées de dépenses...) en lien étroit avec la direction et le pôle administratif ;
- ✓ Mener une veille environnementale et accompagner les communes dans la gestion des enjeux pastoraux ;
- ✓ Accompagner les communes et les Associations Foncières Pastorales à l'adaptation de la gestion pastorale aux changements globaux qui apparaissent, en particulier climatiques, en lien avec les ressources en eau et en herbe pour conserver des alpages de grande qualité pastorale, écologique et paysagère et initier des démarches collectives sur les alpages, permettant une gestion équilibrée multi usages, à long terme ; Contribuer aux travaux scientifiques menés à ce sujet ;
- ✓ Proposer et mener des expérimentations pour que le Parc naturel régional du Queyras assume pleinement cette mission statutaire et retrouve sa place de précurseur dans la thématique pastorale ;
- ✓ Rechercher et accompagner la mise en œuvre d'une meilleure conciliation de la fréquentation touristique et des usages sur l'alpage dans l'objectif de mieux anticiper et gérer les potentiels conflits pouvant apparaître en participant à la création et à l'animation d'outils de sensibilisation et de communication pour le grand public
- ✓ Coordonner et co-encadrer l'action des écovigilants estivaux (maraudeurs + GRF) ;
- ✓ Veiller à la cohérence des mesures de gestion contractuelles (MAEC, contrat Natura 2000,) avec les animateurs Natura 2000 et le chargé de mission agriculture ;
- ✓ Développer la valorisation du patrimoine culturel que représente l'activité pastorale (reconnaissance UNESCO et année mondiale du pastoralisme et des pâturages en 2026) ;
- ✓ Finaliser les cahiers d'alpages ;
- ✓ Représenter et valoriser l'actions du Parc dans les comités et groupes de travail dédiés pilotés par l'Etat, les collectivités locales et l'office de tourisme (comité loup, groupes techniques idoines...) ;

Pour la forêt :

- ✓ Animer et coordonner la stratégie de préservation de la forêt ;
- ✓ Être l'agent référent forêt du Parc pour l'ONF et faire vivre la convention qui le lie au Parc ;
- ✓ Mener une veille environnementale et accompagner les communes dans la gestion des enjeux forestiers en coordonnant les avis sur les documents d'aménagement, sur les travaux de coupes et aménagements de pistes de dessertes ;
- ✓ Contribuer à améliorer la connaissance de la biodiversité forestière afin qu'elle soit mieux prise en compte dans la gestion et les travaux sylvicoles et les documents de planification ; Affiner l'identification de la trame verte en étudiant les sous-trames écologiques forestières, en particulier les trames de vieux bois et proposer des renforcements dans des secteurs stratégiques ;
- ✓ Contribuer aux travaux scientifiques pour améliorer la résistance et la résilience des peuplements forestiers ;
- ✓ Contribuer activement à la coviabilité en forêt, à la sensibilisation du public sur la fragilité du milieu forestier, sa biodiversité remarquable et animer les démarches visant l'atteinte d'un équilibre sylvo-pastoral, permettant aux troupeaux de pâturer en forêt sans compromettre sa régénération ;
- ✓ Soutenir la mise en œuvre des actions définies au sein de la charte forestière de territoire et reprise dans la charte du Parc ;
- ✓ Faciliter les expérimentations et les actions innovantes de nature à soutenir la filière bois locale en contribuant au montage de dossier et la mobilisation des financements nécessaires.

4. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Compétences techniques :

- ✓ Connaissances approfondies sur les écosystèmes, espèces et habitats de montagne, la forêt ;
- ✓ Maîtrise des méthodes et protocoles de suivi, des outils de cartographie (SIT), bases de données
- ✓ Connaissance du cadre réglementaire des politiques environnementales, des outils de protection des espèces et espaces naturels ;
- ✓ Connaissance des règles de base en matière de gestion administrative des collectivités territoriales et d'ingénierie financière.

Compétences transversales :

- ✓ Travail en équipe, en réseau, en transversalité ;
- ✓ Capacité d'animation, de concertation, d'adaptation ;
- ✓ Facilité relationnelle et à communiquer ;
- ✓ Conduite de projet ;
- ✓ Rigueur dans l'organisation et réactivité ;
- ✓ Esprit de synthèse.

Compétences relationnelles :

- ✓ Rigueur et loyauté dans le travail ;
- ✓ Respect des règles communes de travail
- ✓ Autonomie et capacité à rendre compte ;
- ✓ Capacités à encadrer une équipe ;
- ✓ Capacité à gérer des situations conflictuelles.

5. RELATIONS EXTERNES / INTERNES

- ✓ Sous l'autorité directe du directeur, auquel il(elle) rend compte régulièrement, le(a) chargé(e) de mission travaille avec l'ensemble de l'équipe du Parc constituée d'une vingtaine d'agents permanents et d'une quinzaine de saisonniers, tout particulièrement les agents de la médiation pastorale, les écogardes, les chargés de missions biodiversité, agriculture, écotourisme, communication, les animateurs natura 2000.
- ✓ Il entretient des relations régulières avec les élus du Parc ainsi que les maires et conseillers municipaux en charge des questions de pastoralisme et de forêt. Il est en relation avec les établissements publics (ONF, OFB, DDT...), organismes financeurs, les services des communes, AFP, les éleveurs et bergers, les socioprofessionnels, les scientifiques et bureaux d'études ainsi que les associations de protection de la nature.

Candidature (*lettre de motivation et CV*) à envoyer au plus tard le **22/11/2024** inclus à l'attention de M. le Président du Parc naturel régional du Queyras, **par courriel uniquement**, à l'adresse pnrq@pnr-queyras.fr, en stipulant comme objet « Charge(e) de mission coordinateur(rice) de la gestion des alpages et des forêts ». Les entretiens pour les candidatures retenues sont prévus semaine 48.

